COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL

Commune de NANTON

L'an deux mil quinze et le huit du mois d'avril, le conseil municipal réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Mme Véronique BAUBY, Maire.

Date de convocation: 27 mars 2015.

Présents: tous les membres sauf Mr Anthony Boyeaud et Mr Fabien LACHAUX représenté pour celui-ci par Mr Jean-Pierre DUCROT VERDUN. Secrétaire de séance: Mr Didier COLAS

Le compte rendu de la réunion du 04 Février 2015 est approuvé à L'unanimité.

> Vote des comptes administratifs 2014

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'ensemble des comptes de la commune, de l'assainissement, des panneaux photovoltaïques et multicommerce de l'année 2014.

Budget de la commune

Section fonctionnement:

Excédent 2013 159 456.28 €
Recettes 2014 400 099.40 €
Dépenses 2014 387 244.60 €
Excédent 2014 12 854.80 €
Excédent Fonctionnement 172 311.08 €

Section investissement.

Excédent reporté 2013 47554.18 €Recette 2014 29766.10 €Dépenses 2014 37445.72 €Déficit année 2014 -7679.62 €Excédent Investissement 39874.56 €

Excédent disponible: 172 311.08 €

Budget de l'assainissement

Section fonctionnement:

Excédent 2013 20 529.31 €

Recettes 2014 61 113.71 €

Dépenses 2014 43 634.17 €

Excédent année 2014 17 479.54 €

Excédent Fonctionnement 38 008.85 €

Section investissement:

Déficit 2013 9 458.80 €

 Recettes 2014
 40 213.00 €

 Dépenses 2014
 20 923.59 €

Excédent année 2014 19 289.41€

Excédent cumule 2014 9 830.61 €

Excédent disponible: 38 008.85 €

Budget des panneaux photovoltaïques

Section Fonctionnement:

Excédent 2013 22 988.22 €

Recettes 2014 18 870.26 €

Dépenses 2014 7 236.68 €

Excédent 2014 11 633.58 €

Excédent fonctionnement 34 621.80 €

Section Investissement.

Déficit 2013 -4 295.51 €

Recettes 2014 9 944.51 € Dépenses 2014 10 148.47 €

Déficit année 2014 - 203.96 €

Excédent année 2014 - 4 499.47 €

Excédent disponible: 30 122.33 €

Budget multicommerce

Section Fonctionnement.

Excédent 2013 5 902.73 €

Recettes 2014 4 687.69 €

Dépenses 2014 697.78 €

Excédent année 2014 3 989.91 €

Excédent fonctionnement 9 892.64 €

Section Investissement.

Déficit 2013 - 2 554.53 €

Recettes 2014 2 554.53 € Dépenses 2014 2 656.73 € Déficit année 2014 -102.20 €

Déficit cumul - 2 656.73 €

Excédent disponible: 7 235.91 €

Les comptes administratifs 2014 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

> Approbation des comptes de gestion du Receveur

Madame le Maire présente au Conseil Municipal l'ensemble des comptes de gestion du receveur de la commune, de l'assainissement, du multicommerce et des panneaux photovoltaïques de l'année 2014.

Les comptes de gestion du receveur sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

>Vote des budgets 2015

Madame le Maire présente au Conseil Municipal les différents budgets de la commune pour l'année 2015.

Budget de la commune:

Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section investissement et la section fonctionnement.

Section Investissement 259 210.00 € Section Fonctionnement 502 227.00 €

Budget assainissement. Le budget s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section investissement et la section fonctionnement.

Section Investissement 315 752 € Section Fonctionnement 99 004 € Budget multicommerce: le budget s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section investissement et la section fonctionnement.

Section investissement 17 657 €
Section fonctionnement 11 668 €

Budget des panneaux photovoltaïques: le budget s'équilibre en recettes et en dépenses pour la section investissement et la section fonctionnement.

Section Investissement 14 859 € Section Fonctionnement 48 935 €

Les budgets pour l'année 2015 sont approuvés à l'unanimité des membres présents et représentés.

>Délibération Taxes assainissement

Au vu des travaux d'assainissement prévus cette année dans le Bourg qui s'élèveront à

300 000 € (hors subventions) le conseil municipal prend une délibération, approuvée à l'unanimité, pour augmenter la taxe d'assainissement (part fixe) de 45 à 50 €.

L'augmentation de la taxe du mètre cube consommé de 0.70 € à 0.75 € fera l'objet d'une délibération ultérieure.

>Délibération amortissement étude schéma directeur

Le conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

>Délibération lancement opération " mise en œuvre schéma directeur"

Le conseil municipal accepte à l'unanimité de donner le pouvoir au maire pour les demandes de subventions pour les travaux prévus dans le Bourg.

>Délibération aménagement forêts communales

Le conseil municipal décide de reporter cette délibération afin d'avoir le temps d'étudier le dossier de manière plus exhaustive.

>Délibération pour RODP (redevance d'occupation du domaine public)

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'encaisser la redevance auprès de France Télécom.

<u>>Délibération transfert sur budget</u>

Le conseil municipal décide à l'unanimité le versement de 10 000 € du budget panneaux photovoltaïques sur le budget principal.

>Questions diverses

- Les membres de la commission informent qu'une soirée Espagnole sera organisée au profit du CCAS. Rendez-vous le 24 Avril au foyer rural à 20h30. Prix 7€ par personne.
- Le président du SIVOS informe le conseil municipal de l'intention du DASEN M. Ben de « retirer un emploi au sein du R.P.I ». Cette annonce de dernière minute qui ne résulte d'aucune concertation met en difficulté les communes pour une organisation sereine de la rentrée prochaine.

La séance est levée à 22h 45.